Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230908-DE

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Délibération

N° 2023_09_8

Contrat d'apprentissage au service communication

Lors des conseils communautaires des 26 janvier 2021 et 24 février 2022, il a été décidé de recourir au contrat d'apprentissage pour le recrutement d'un apprenti Community Manager jusqu'en septembre 2023.

Notre apprenti souhaite poursuivre sa formation au sein de l'école « Need For School » de Rouen et souhaite terminer son apprentissage en situation professionnelle au sein d'Yvetot Normandie.

Après un premier cycle réussi en formation « Community Management » puis « Chargé de Projets Numériques », il préparera un dernier cycle de spécialisation intitulé « Expert du design numérique » à partir du 25 septembre 2023, titre certifié de niveau 7 reconnu au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Dans le cadre de ce nouveau contrat d'apprentissage, notre apprenti aura pour missions d'accroître l'attractivité et la notoriété de l'intercommunalité (e-réputation), de créer du contenu digital, d'accroître et d'animer les différents réseaux.

Notre apprenti étant volontaire, impliqué et réalisant un travail de qualité, il est proposé de l'accueillir pour lui permettre de finaliser sa formation.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Générale de la Fonction Publique,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le tableau des effectifs du budget principal,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 12 septembre 2023,
Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230908-DE

Paraphe : _____

(Pour : 42 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – D'avoir recours au contrat d'apprentissage pour une durée de deux ans pour le Community Manager d'Yvetot Normandie comme tel qu'exposé.

2. – D'autoriser le Président à exécuter toutes les démarches nécessaires à la prolongation du recrutement d'un apprenti.

3. – De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget principal.

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Michaël DODELIN

Le Président
M. Gérard CHARASSIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 21 septembre 2023

Sur convocation adressée le 15 septembre 2023,

Étaient présents (33) :

M. Didier TERRIER,
Mme Stéphanie ETIENNE,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Louis EUDIER,
Mme Jean-Louis LUC,
M. Eric CARPENTIER,
Mme Céline DAMBRY,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
Mme Régine HAUZAY,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230908-DE

Mme Françoise DENIAU,
M. Christophe ADE,
Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
Mme Marie-Claude HERANVAL,
M. Jean-François LE PERF,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Étaient représentés (9) :

M. Alain LOPEZ
Représenté par M. Eric CARPENTIER,
M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,
Mme Catherine DUCHESNE
Représentée par M. Michaël DODELIN,
M. Sylvain GARAND
Représenté par M. Gérard CHARASSIER,
Mme Sandrine NORDET
Représentée par M. Jean-Marc DOUCET,
M. Francis ALABERT
Représenté par Mme Virginie BLANDIN jusqu'à 19h25, q. n° 4,
M. Alain BREYSACHER
Représenté par Mme Denise HEUDRON jusqu'à 19h36, q. n° 8,
Mme Herléane SOULIER
Représentée par M. Florian LEMAIRE,
M. Arnaud MOUILLARD
Représenté par Mme Lorena TUNA,

Étaient absents (3) :

M. Lionel GAILLARD,
Mme Dominique TALADUN,
M. Laurent BENARD

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Michaël DODELIN

Envoyé en préfecture le 26/09/2023
Reçu en préfecture le 26/09/2023
Publié le
ID : 076-247600620-20230921-DEL20230908-DE